

ADMISSION AUTOMNE 2026

Tableau des programmes offerts

32 établissements d'enseignement supérieur

SRAM

LE SYSTÈME DES TOURS

Qu'est-ce que le système des tours?

Le système des tours permet à un maximum de personnes d'être admises au cégep. L'admission d'automne compte 3 tours consécutifs.

Un « tour » est une période d'une session d'admission durant laquelle on peut :

- déposer sa demande pour une première fois (à n'importe lequel des tours)
- modifier son choix si on a été refusé.e lors d'un tour précédent.

Vous devez choisir un seul programme dans un seul cégep du SRAM. Dans le cas d'un refus, vous pouvez participer au tour suivant de la même session en soumettant un nouveau choix parmi les places restantes. Vous n'aurez pas à payer de nouveaux frais.

Les places disponibles

Au premier tour de l'automne, le maximum de places est disponible.

En fonction des admissions de ce tour, les places restantes sont offertes au tour suivant. Puisque des places sont comblées à chacun des tours, il y a de moins en moins de places disponibles au fil des tours. Un tableau des places disponibles est publié aux 2e et 3e tours. Il est donc important de consulter ce tableau afin de s'assurer de la disponibilité du programme dans le cégep choisi avant de modifier son choix.

Le SRAM encourage les personnes qui fréquentent un établissement scolaire à faire appel à une ressource professionnelle en orientation pour se préparer à l'admission aux études collégiales.

L'admission

L'admission est définitive. Si vous avez reçu un verdict d'admission dans un programme, il sera impossible de participer aux tours suivants.

Le refus

Si le verdict du collège est un refus, vous recevrez une invitation à participer au tour suivant. Vous n'aurez pas à payer de nouveaux frais. Vous devrez simplement modifier votre choix en ligne sur admission.sram.qc.ca/mon-dossier avant la date limite du nouveau tour.

Les réponses

La réponse à votre demande d'admission est publiée sur votre dossier en ligne admission.sram.qc.ca/mon-dossier à la date qui figure dans l'échéancier des tours. N'oubliez pas de consulter la lettre de refus accessible dans votre dossier en ligne pour connaître la raison du refus, les consignes pour poursuivre votre démarche et les coordonnées du collège si vous désirez obtenir plus d'information.

Les avis d'admission sont envoyés directement par les cégeps. La lettre du cégep contient également les instructions nécessaires pour la suite des démarches.

N'attendez pas à la dernière minute!

Soumettez votre demande le plus tôt possible afin d'avoir le temps de compléter votre dossier et de vous assurer que tout est conforme avant la date limite. Vous éviterez ainsi le stress de dernière minute, car les dossiers qui ne sont pas complets à la date limite ne seront pas envoyés au cégep.

Astuce :
En téléchargeant vos documents en version électronique directement dans votre dossier en ligne, vous vous assurez de la qualité de reproduction de vos documents. De plus, ils sont reçus instantanément au SRAM!

Si vous hésitez encore entre deux programmes ou deux cégeps, vous pouvez remplir votre demande et compléter votre dossier sans tarder. Lorsque les frais de traitement de votre dossier auront été acquittés, vous pourrez modifier votre choix autant de fois que vous le désirez jusqu'à la date limite du tour. C'est le dernier choix enregistré au moment de la date limite qui sera considéré.

Pourquoi un seul choix par tour?

Avec le système des tours, une personne ne peut réserver qu'une seule place. Les cégeps savent donc qu'un candidat admis sera normalement inscrit à la rentrée. De cette manière, le SRAM permet à un plus grand nombre de personnes d'être admises. Ainsi, à l'automne 2025, 95,4 % des personnes qui ont participé à tous les tours auxquels elles ont été invitées ont été admises.

Astuce :
Vous avez téléchargé vos documents dans votre dossier en ligne? Attendez 48 heures et faites le suivi de votre demande à ***admission.sram.qc.ca/mon-dossier*** *afin de vous assurer qu'ils sont conformes et de vérifier si votre dossier est complet.*

Échéancier de l'admission pour Automne 2026

13 janvier 2026	Ouverture du système de demande d'admission en ligne admission.sram.qc.ca
1er mars 2026, 23 h 59	Date limite pour compléter son dossier* de demande d'admission au 1er tour.
2 mars 2026, 00 h 00	Les dossiers complétés* à partir de ce moment seront traités au 2e tour. Début des demandes pour le 2e tour.
26 mars 2026	Les places disponibles au 2e tour sont publiées
3 avril 2026	Les réponses des cégeps pour le 1er tour sont publiées sur admission.sram.qc.ca/mon-dossier
22 avril 2026, 23 h 59	Date limite pour soumettre un nouveau choix ou compléter son dossier* de demande d'admission au 2e tour.
23 avril 2026, 00 h 00	Les dossiers complétés* à partir de ce moment seront traités au 3e tour. Début des demandes pour le 3e tour.
30 avril 2026	Les places disponibles au 3e tour sont publiées
12 mai 2026	Les réponses des cégeps pour le 2e tour sont publiées sur admission.sram.qc.ca/mon-dossier
27 mai 2026, 23 h 59	Date limite pour soumettre un nouveau choix ou compléter son dossier* de demande d'admission au 3e tour
28 mai 2026, 00 h 00	Les dossiers complétés* à partir de ce moment ne seront pas traités.
13 juin 2026	Les réponses des cégeps pour le 3e tour sont publiées sur admission.sram.qc.ca/mon-dossier

* Un dossier est considéré complet lorsque les frais ont été acquittés et que tous les documents obligatoires ont été reçus au SRAM et jugés conformes.

Des statistiques encourageantes

Parmi les personnes ayant présenté une demande dans les cégeps du SRAM pour la session d'automne 2025 :

- 86,2 % des personnes ont été admises.
- 95,4 % des personnes ayant fait une démarche complète (c'est-à-dire qui ont participé à tous les tours auxquels ils ont été invités) ont été admises.
- 92,6 % des personnes admises l'ont été dans le programme de leur premier choix.

  Il existe toutefois des programmes qui ont un nombre de places limité pour une ou plusieurs des raisons suivantes : le nombre limité de laboratoires, la rareté des endroits de stage et la quantité d'emplois disponibles sur le marché.

DURÉE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Durée des programmes d'études

- La durée minimale prévue pour les programmes de formation préuniversitaire est de 2 ans ou 4 sessions.
- La durée minimale prévue pour les programmes de formation technique est de 3 ans ou 6 sessions.
- Consultez le site web du collège concerné pour connaître la durée exacte du programme choisi.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), vous **devez** répondre aux 3 exigences suivantes :

<table>
<tr><td>1</td><td>Avoir obtenu un diplôme de l'ordre secondaire en respectant l'une des situations suivantes :</td><td>Avoir obtenu un Diplôme d'études secondaires (DES) au secteur des jeunes ou au secteur des adultes
Remarque : La personne qui détient un DES qui n'a pas réussi les matières suivantes pourrait se voir imposer des cours de mise à niveau :
Langue d'enseignement de la 5e secondaire
Langue seconde de la 5e secondaire
Mathématiques de la 4e secondaire
Science et technologie
ou
Applications technologiques et scientifiques
ou
Sciences physiques de la 4e secondaire
Histoire et éducation à la citoyenneté
ou
Histoire du Québec et du Canada de la 4e secondaire</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP)
ET
Avoir réussi les matières suivantes :
Langue d'enseignement de la 5e secondaire
Langue seconde de la 5e secondaire
Mathématiques de la 4e secondaire</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Avoir une formation jugée équivalente par le collège</td></tr>
<tr><td>2</td><td colspan="2">Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministre, lesquelles précisent les cours préalables au programme</td></tr>
<tr><td>3</td><td colspan="2">Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le collège pour chacun de ses programmes (tests, examens, entrevues, etc.)</td></tr>
</table>

PRÉALABLES (conditions particulières)

L'admission à certains programmes d'études collégiales exige la réussite de cours spécifiques de mathématiques ou de sciences. (Voir l'item 2 dans le tableau des conditions d'admission ci-dessus.) Les préalables pour chacun des programmes sont indiqués dans le tableau.

VOICI LA LÉGENDE DES CODES UTILISÉS :

1 ***Réussir les mathématiques Culture, société et technique de la 4e secondaire*** *(063404 ou 063414)*

2 ***Réussir Science et technologie*** *(055404 ou 055444)* ***OU Applications technologiques et scientifiques*** *(057406 ou 057416)* ***de la 4e secondaire***

21 ***Réussir Science et technologie*** *(055404 ou 055444)* ***ET Science et technologie de l'environnement*** *(058404)* ***de la 4e secondaire*** ***OU*** ***Applications technologiques et scientifiques*** *(057406 ou 057416)* ***ET Sciences et environnement*** *(058402)* ***de la 4e secondaire***

31 ***Réussir la chimie de la 5e secondaire*** *(051504)*

41 ***Réussir la physique de la 5e secondaire*** *(053504)*

60 ***Réussir les mathématiques Culture, société et technique de la 5e secondaire*** *(063504)*

61 ***Réussir les mathématiques Technico-sciences*** *(064406 ou 064426)* ***de la 4e secondaire OU Sciences naturelles*** *(065406 ou 065426)* ***de la 4e secondaire***

63 ***Réussir les mathématiques Technico-sciences*** *(064506)* ***de la 5e secondaire OU Sciences naturelles*** *(065506)* ***de la 5e secondaire***

Préalable de mathématique exigé		Ce préalable est-il satisfait par le cours…			
		CST 4e	CST 5e	TS 4e ou SN 4e	TS 5e ou SN 5e
1	CST 4e	Oui	Oui	Oui	Oui
60	CST 5e	Non	Oui	Oui	Oui
61	TS 4e ou SN 4e	Non	Non	Oui	Oui
63	TS 5e ou SN 5e	Non	Non	Non	Oui

8 ***Réussir les mathématiques 416***

9 ***Réussir les mathématiques 514***

10 ***Réussir les mathématiques 426***

11 ***Réussir les mathématiques 436***

12 ***Réussir les mathématiques 526***

13 ***Réussir les mathématiques 536***

19 ***Réussir les sciences physiques 416***

20 ***Réussir les sciences physiques 436***

30 ***Réussir la chimie 534***

40 ***Réussir la physique 534***

Préalable de mathématique exigé		Ce préalable est-il satisfait par le cours…					
		068-416	068-514	068-426	068-436	068-526	068-536
8	Mat 416	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
9	Mat 514	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
10	Mat 426	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
11	Mat 436	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
12	Mat 526	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
13	Mat 536	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Les candidat.e.s adultes peuvent s'informer auprès d'un conseiller ou d'une conseillère dans un centre d'éducation des adultes pour connaître la correspondance entre les cours du secteur des jeunes et ceux du secteur des adultes.

PRÉCISIONS

Des informations complémentaires importantes ou des exigences supplémentaires s'appliquent à certains programmes dans certains collèges. **Vous devez consulter le tableau dynamique des programmes offerts sur admission.sram.qc.ca pour connaître les précisions qui s'appliquent au programme dans le cégep de votre choix.**

A Les candidat.e.s à ce programme pourront être convoqué.e.s à des tests et/ou des entrevues et/ou des auditions. Des frais reliés à ces tests sont parfois exigés.

AA Les conditions d'admission à ce programme comprennent le cours de Chimie de la 5e secondaire ou Chimie 534, mais une dérogation du ministère de l'Enseignement supérieur permet aux personnes qui n'ont pas réussi ce préalable d'être admissibles. Toutefois, certains collèges n'admettront pas les candidat.e.s qui n'ont pas réussi ou ne sont pas en voie de réussir ce préalable. Consultez le site web du cégep pour connaître les conditions d'admission.

C Des frais administratifs et des droits d'inscription aux examens du B.I. sont à prévoir.

D Les candidat.e.s doivent répondre aux préalables des deux programmes concernés. Consultez le site web du cégep pour savoir si différents profils sont offerts.

E Les personnes qui choisissent le Tremplin DEC doivent vérifier quels sont les services offerts dans le cadre de ce cheminement en consultant le site web du cégep choisi.

F Les candidat.e.s à ce programme sont susceptibles d'avoir à subir un examen médical ou de recevoir des vaccins.

G Ce programme s'adresse aux personnes qui détiennent un DEP spécifique. Consultez le site web du cégep pour connaître les conditions d'admission.

I Consultez le site web du collège pour connaître les dates pour s'inscrire aux entrevues, auditions, examens ou tests.

K Un type de permis de conduire est requis au moment de l'admission dans ce programme. Consultez le site web du collège pour des informations à ce sujet.

LL Au Collège Montmorency, les 5e et 6e sessions de ce programme se dérouleront à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal.

Q Tel que l'exige la réglementation d'exercice de la profession visée par ce programme, le statut de citoyen canadien sera exigé pour être admissible à l'École nationale de police du Québec à la suite de ce programme d'études collégiales.

MODIFICATIONS

TABLEAU DES PROGRAMMES OFFERTS – AUTOMNE 2026

Le portail admission.sram.qc.ca tient compte de ces modifications.

Le **Cégep André-Laurendeau** n'offre pas le programme *200.Z1 Baccalauréat international : Sciences de la nature*.

L'**École nationale d'aérotechnique** n'offre pas le cheminement *081.06 Tremplin DEC* ni le cheminement DEC-BAC dans les programmes *280.B0 Techniques de génie aérospatial* et *280.D0 Techniques d'avionique*.

Le **Centre d'études collégiales de La Tuque** offre le programme *300.M0 Sciences humaines, profil Psychosocial et gestion*, mais n'offre pas le programme *190.B0 Technologie forestière*.

Le **Centre d'études de Vaudreuil-Dorion** offre le cheminement *081.06 Tremplin DEC*.

Le **Cégep Marie-Victorin** n'offre pas le programme *500.AL Arts, lettres et communication : option Langues*.

Le **Cégep de Saint-Jérôme** offre le programme *388.A1 Techniques de travail social* sans restriction de places : Ouvert au lieu de Capacité d'accueil limitée.

SIGNIFICATION DES CODES DANS LES CASES DU TABLEAU

■ **Ouvert** Ce programme dans ce collège est ouvert sans restriction de places à ce tour.

▲ **Capacité d'accueil limitée** Un nombre limité de places est disponible dans ce programme dans ce collège à ce tour.

* Un astérisque dans la case du programme et du cégep choisi indique que le candidat devra faire une sélection parmi des particularités pour ce programme au moment de soumettre sa demande d'admission. Il est donc essentiel de consulter le site web du cégep afin de prendre connaissance des différentes versions du programme qui sont offertes pour faire le bon choix.

PROGRAMMES DE CHEMINEMENT

						CHEMINEMENTS PARTICULIERS
E					081.05	TREMPLIN DEC - PREMIÈRES NATIONS
E					081.06	TREMPLIN DEC

PROGRAMMES DE FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE

La case ombrée indique que ce programme n'est pas offert dans ce cégep.

PRÉCISIONS	PRÉALABLES MATHÉMATIQUES	PRÉALABLES SCIENCES	PRÉALABLES CHIMIE	PRÉALABLES PHYSIQUE	NUMÉRO DU PROGRAMME	*SCIENCES DE LA NATURE*
	63/13		31/30	41/40	200.B1	SCIENCES DE LA NATURE
	63/13		31/30	41/40	200.C1	SCIENCE, INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUE
C	63/13		31/30	41/40	200.Z1	BACCALAURÉAT INTERNATIONAL: SCIENCES DE LA NATURE
						SCIENCES HUMAINES
	1/8				300.B1	SCIENCES HUMAINES - PREMIÈRES NATIONS
	1/8				300.M0	SCIENCES HUMAINES
	63/12				300.M1	SCIENCES HUMAINES AVEC MATHÉMATIQUES SUPPLÉMENTAIRES
						ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION, MUSIQUE, DANSE, ARTS VISUELS
					500.AE	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION: OPTION MULTIDISCIPLINAIRE
					500.AF	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION : OPTION ARTS
					500.AG	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION : OPTION CINÉMA
					500.AH	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION : OPTION LITTÉRATURE
					500.AJ	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION : OPTION MÉDIAS
					500.AK	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION : OPTION THÉÂTRE
					500.AL	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION : OPTION LANGUES
					500.B1	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION - PREMIÈRES NATION
A,I					501.A0	MUSIQUE
A					506.A0	DANSE
					510.A0	ARTS VISUELS
						AUTRES PROGRAMMES
	63/13		31/30	41/40	700.A1	SCIENCES, LETTRES ET ARTS
	1/8				700.B0	HISTOIRE ET CIVILISATION
C	63/13	21/20			700.Z0	CHEMINEMENT MULTIDISCIPLINAIRE DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL
						DOUBLES DEC
A,D,I	63/13		31/30	41/40	200.11	SCIENCES DE LA NATURE ET MUSIQUE
D	63/13		31/30	41/40	200.12	SCIENCES DE LA NATURE ET SCIENCES HUMAINES
D	63/13		31/30	41/40	200.13	SCIENCES DE LA NATURE ET ARTS VISUELS,D
A,D	63/13		31/30	41/40	200.15	SCIENCES DE LA NATURE ET DANSE
D	63/13		31/30	41/40	200.16	SCIENCES DE LA NATURE ET ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION
	63/13		31/30	41/40	200.17	SCIENCES, INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUE ET ARTS VISUELS
A,D,I	1/8				300.11	SCIENCES HUMAINES ET MUSIQUE
D	1/8				300.13	SCIENCES HUMAINES ET ARTS VISUELS
A,D	1/8				300.15	SCIENCES HUMAINES ET DANSE
A,D	1/8				300.16	SCIENCES HUMAINES ET ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION
A,D,I					500.11	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION ET MUSIQUE
D					500.13	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION ET ARTS VISUELS
A,D					500.15	ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION ET DANSE
A,D					501.13	MUSIQUE ET ARTS VISUELS
A					501.15	MUSIQUE ET DANSE
A					506.13	DANSE ET ARTS VISUELS
D	1/8				700.16	HISTOIRE ET CIVILISATION ET ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION

PROGRAMMES DE FORMATION TECHNIQUE

						TECHNIQUES BIOLOGIQUES
	2/20				110.A0	TECHNIQUES DE PROTHÈSES DENTAIRES
				41/40	110.B0	TECHNIQUES DE DENTUROLOGIE
F		21/20			111.B0	TECHNIQUES D'HYGIÈNE DENTAIRE
A		21/20			112.A0	ACUPUNCTURE
F		21/20			120.A0	TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE
F	1/11			21/40	140.A0	TECHNIQUES D'ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE
A,F	60/11		31/30	41/40	140.C0	TECHNOLOGIE D'ANALYSES BIOMÉDICALES
A,F	61/11		31/30		141.A0	TECHNIQUES D'INHALOTHÉRAPIE
F	63/12	21/20			142.D0	TECHNOLOGIE DE RADIO-ONCOLOGIE
F	63/12		31/30		142.F0	TECHNOLOGIE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE
F	1/10	2/19			142.G0	TECHNOLOGIE DE L'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE
F	1/10			21/40	142.H0	TECHNOLOGIE DE RADIODIAGNOSTIC
A,F				41/40	144.A1	TECHNIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE
F					144.F0	ORTHÈSES, PROTHÈSES ET SOINS ORTHOPÉDIQUES
A	63/11		31/30		145.C0	TECHNIQUES DE BIOÉCOLOGIE
A,F		21/20			145.D0	TECHNIQUES DE SANTÉ ANIMALE
	63/11		21/30	41/40	160.A0	OPTIQUE ET LUNETTERIE
	63/13			41/40	160.B0	AUDIOPROTHÈSE
A,F		21/20			165.A0	TECHNIQUES DE PHARMACIE
A,F		21/20			171.A0	TECHNIQUES DE THANATOLOGIE
A,AA,F		21/20			180.A0	SOINS INFIRMIERS
F,G		21/20			180.B0	SOINS INFIRMIERS (APRÈS UN DEP)
A,F,I,K					181.A1	SOINS PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE
					190.B0	TECHNOLOGIE FORESTIÈRE

PROGRAMMES DE FORMATION

| PRÉCISIONS | PRÉALABLES MATHÉMATIQUES | PRÉALABLES SCIENCES | PRÉALABLES CHIMIE | PRÉALABLES PHYSIQUE | NUMÉRO DU PROGRAMME | | AT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (ROUYN-NORANDA) | AO ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (AMOS) | AV ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (VAL-D'OR) | AH AHUNTSIC | AL ANDRÉ-LAURENDEAU | BB BOIS-DE-BOULOGNE | LE CHAMPLAIN LENNOXVILLE (ENGLISH CÉGEP) | DM DRUMMONDVILLE | EM ÉDOUARD-MONTPETIT | HB ÉCOLE NATIONALE D'AÉROTECHNIQUE | GG GÉRALD-GODIN | GR GRANBY | HR HERITAGE (ENGLISH CÉGEP) | IT INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE | HQ INSTITUT DE TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE DU QUÉBEC | AB JOHN-ABBOTT (ENGLISH CÉGEP) | PN FIRST NATIONS (KIUNA) (BILINGUAL CÉGEP) | JO LANAUDIÈRE À JOLIETTE | CA LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION | TB LANAUDIÈRE À TERREBONNE | LG LIONEL-GROULX | MC MACDONALD (ENGLISH CÉGEP) | MA MAISONNEUVE | MV MARIE-VICTORIN | MO MONTMORENCY | FL OUTAOUAIS : FÉLIX-LECLERC (SECTEUR GATINEAU) | HU OUTAOUAIS : GABRIELLE-ROY (SECTEUR HULL) | RO ROSEMONT | HY SAINT-HYACINTHE | ST SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU | JR SAINT-JÉRÔME (SAINT-JÉRÔME) | ML SAINT-JÉRÔME (MONT-LAURIER) | TM SAINT-JÉRÔME (MONT-TREMBLANT) | SL SAINT-LAURENT | SW SHAWINIGAN (SHAWINIGAN) | LQ SHAWINIGAN (LA TUQUE) | SH SHERBROOKE | SO SOREL-TRACY | RI TROIS-RIVIÈRES | VL VALLEYFIELD (VALLEYFIELD) | VT VALLEYFIELD (VALLEYFIELD ANT) | VD VALLEYFIELD (VAUDREUIL-DORION) | VA VANIER (ENGLISH CÉGEP) | VM VIEUX-MONTRÉAL |
|---|---|---

CÉGEPS PARTICIPANT AU SRAM

Le SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN s'adresse aux personnes qui désirent être admises pour étudier à l'enseignement régulier, le jour, à la session AUTOMNE 2026, dans l'un des établissements ci-dessous.

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

AT – Rouyn-Noranda
425, boulevard du Collège
C.P. 1500
Rouyn-Noranda J9X 5E5
Tél. : 819.762.0931
www.cegepat.qc.ca

AO – Amos
341, rue Principale Nord
Amos J9T 2L8
Tél. : 819.732.5218
www.cegepat.qc.ca

AV – Val-d'Or
675, 1re Avenue
Val-d'Or J9P 1Y3
Tél. : 819.874.3837
www.cegepat.qc.ca

AH COLLÈGE AHUNTSIC
9155, rue Saint-Hubert
Montréal H2M 1Y8
Tél. : 514.389.5921
www.collegeahuntsic.qc.ca

AL CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
1111, rue Lapierre
LaSalle H8N 2J4
Tél. : 514.364.3320
claurendeau.qc.ca

BB COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de
Bois-de-Boulogne
Montréal H4N 1L4
Tél. : 514.332.3000
www.bdeb.qc.ca

LE CHAMPLAIN COLLEGE-LENNOXVILLE
(cégep anglophone)
2580, rue du Collège
Sherbrooke J1M 0C8
Tél. : 819.564.3666
www.crc-lennox.qc.ca

DM CÉGEP DE DRUMMONDVILLE
960, rue Saint-Georges
Drummondville J2C 6A2
Tél. : 819.478.4671
www.cegepdrummond.ca

EM CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT
945, chemin de Chambly
Longueuil J4H 3M6
Tél. : 450.679.2631
www.cegepmontpetit.ca

HB ÉCOLE NATIONALE D'AÉROTECHNIQUE
5555, place de la Savane
Saint-Hubert J3Y 8Y9
Tél. : 450.678.3561
www.ena.cegepmontpetit.ca

GG CÉGEP GÉRALD-GODIN
15615, boul. Gouin Ouest
Sainte-Geneviève H9H 5K8
Tél. : 514.626.2666
www.cgodin.qc.ca

GR CÉGEP DE GRANBY
235, rue Saint-Jacques
C.P. 7000
Granby J2G 9H7
Tél. : 450.372.6614
www.cegepgranby.ca

HR CÉGEP HERITAGE COLLEGE
(cégep anglophone)
325, boul. de la Cité-des-Jeunes
Gatineau J8Y 6T3
Tél. : 819.778.2270
www.cegep-heritage.qc.ca

IT INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC
Campus de Saint-Hyacinthe
3230, rue Sicotte
C.P. 70
Saint-Hyacinthe J2S 7B3
Tél. : 450.778.6504
www.itaq.ca

HQ INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC
3535, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3P1
Tél. : 514.282.5113
www.ithq.qc.ca

AB JOHN ABBOTT COLLEGE
(cégep anglophone)
21275, Lakeshore Road
Sainte-Anne-de-Bellevue
H9X 3L9
Tél. : 514.457.6610
johnabbott.qc.ca

PN KIUNA (Institution postsecondaire des Premières Nations)
1205, route Marie-Victorin
Odanak J0G 1H0
Tél. : 1.855.842.7672
www.kiuna-college.com

CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

JO – à Joliette
20, rue Saint-Charles-Borromée Sud
Joliette J6E 4A9
Tél. : 450.759.1661
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette

CA – à L'Assomption
180, rue Dorval
L'Assomption J5W 6C1
Tél. : 450.470.0922
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/lassomption

TB – à Terrebonne
2505, boul. des Entreprises
Terrebonne J6X 5S5
Tél. : 450.470.0933
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/terrebonne

LG COLLÈGE LIONEL-GROULX
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse J7E 3G6
Tél. : 450.430.3120
clg.qc.ca

MC MACDONALD COLLEGE
(collège anglophone)
21111, Lakeshore Road
Sainte-Anne-de-Bellevue
H9X 3V9
Tél. : 514.398.7814
www.mcgill.ca/macdonald

MA COLLÈGE DE MAISONNEUVE
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal H1X 2A2
Tél. : 514.254.7131
www.cmaisonneuve.qc.ca

MV CÉGEP MARIE-VICTORIN
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6
Tél. : 514.325.0150
www.collegemv.qc.ca

MO COLLÈGE MONTMORENCY
475, boulevard de l'Avenir
Laval H7N 5H9
Tél. : 450.975.6300
www.cmontmorency.qc.ca

CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

HU – Gabrielle Roy (secteur Hull)
333, boul. de la Cité-des-Jeunes
Gatineau J8Y 6M4
Tél. : 819.770.4012
cegepoutaouais.qc.ca

FL – Félix-Leclerc (secteur Gatineau)
820, boul. de la Gappe
Gatineau J8T 7T7
Tél. : 819.770.4012
cegepoutaouais.qc.ca

RO CÉGEP DE ROSEMONT
6400, 16e Avenue
Montréal H1X 2S9
Tél. : 514.376.1620
crosemont.qc.ca

HY CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE
3000, avenue Boullé
Saint-Hyacinthe J2S 1H9
Tél. : 450.773.6800
ou 514.875.4445
www.cegepsth.qc.ca

ST CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
30, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
J3B 5J4
Tél. : 450.347.5301
www.cstjean.qc.ca

CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

JR – Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme J7Z 4V2
Tél. : 450.436.1580
www.cstj.qc.ca

ML – Mont-Laurier
700, rue Parent
Mont-Laurier J9L 2K1
Tél. : 819.623.1525
ccml.cstj.qc.ca

TM – Mont-Tremblant
617, boul. du Docteur-Gervais
Mont-Tremblant J8E 2T3
Tél. : 450.436.1580
ccmt.cstj.qc.ca

SL CÉGEP DE SAINT-LAURENT
625, avenue Sainte-Croix
Montréal H4L 3X7
Tél. : 514.747.6521
www.cegepsl.qc.ca

CÉGEP DE SHAWINIGAN

SW – Shawinigan
2263, avenue du Collège
Shawinigan G9N 6V8
Tél. : 819.539.6401
www.cegepshawinigan.ca

LQ – La Tuque
290, Saint-Joseph, Local 126
La Tuque G9X 3Z8
Tél. : 819.523.9531
www.cegepshawinigan.ca/etudier-a-la-tuque

SH CÉGEP DE SHERBROOKE
475, rue du Cégep
Sherbrooke J1E 4K1
Tél. : 819.564.6350
www.cegepsherbrooke.qc.ca

SO CÉGEP DE SOREL-TRACY
3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy J3R 5B9
Tél. : 450.742.6651
www.cegepst.qc.ca

RI CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES
3500, rue de Courval C.P. 97
Trois-Rivières G9A 5E6
Tél. : 819.376.1721
www.cegeptr.qc.ca

CÉGEP DE VALLEYFIELD

VL – Valleyfield
169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield J6T 1X6
Tél. : 450.373.9441
www.cegepvalleyfield.ca

VT – Saint-Constant
121, rang Saint-Pierre
Saint-Constant
J5A 2G9
wwww.cegepvalleyfield.ca

VD – Vaudreuil-Dorion
2555, rue Dutrisac, suite 155
Vaudreuil-Dorion J7V 7N9
Tél.: 450.455.6037
www.cegepvalleyfield.ca/vaudreuil-dorion

VA CÉGEP VANIER COLLEGE
(cégep anglophone)
821, avenue Sainte-Croix
Montréal H4L 3X9
Tél. : 514.744.7500
www.vaniercollege.qc.ca

VM CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
255, rue Ontario Est
Montréal H2X 1X6
Tél. : 514.982.3453
www.cvm.qc.ca

Des programmes sont aussi offerts

- au SRACQ : www.sracq.qc.ca
- au SRASL : www.srasl.qc.ca

Alliance Sport-Études offre des services pédagogiques adaptés à l'élite sportive québécoise par la plupart des établissements du réseau d'enseignement collégial. Pour plus d'information : **alliancesportetudes.ca**

Les personnes qui souhaitent obtenir de l'aide financière pour la réalisation de leur projet d'études peuvent prendre connaissance du programme d'**aide financière aux études** du gouvernement du Québec à : **www.afe.gouv.qc.ca**

Les élèves du secondaire qui sont en situation de handicap ou qui présentent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage sont invités à consulter ce site en prévision de leur transition aux études collégiales : **quebec.ca/transition-secondaire-collegial**

Soucieux de préserver l'environnement, le SRAM est fier d'avoir choisi un papier écoresponsable produit au Québec : Husky Offset. Les certifications ci-dessous vous assurent qu'en choisissant ce papier, un geste concret a été posé pour la sauvegarde de l'environnement.

Papier cn carboneutre

SRAM

www.sram.qc.ca

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
5701, Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2E9
Téléphone : 514.271.2454

SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ADMISSION

- Vous aurez besoin de votre code permanent. Il s'agit du code composé de 4 lettres suivies de 8 chiffres que vous trouverez sur vos relevés de notes du ministère de l'Éducation du Québec.
- Vous devez soumettre votre demande en ligne : admission.sram.qc.ca
- Les documents que vous aurez à fournir pour compléter votre dossier vous seront indiqués en ligne au terme de votre demande d'admission. Si vous désirez connaître les documents qui vous seront demandés, vous pouvez effectuer une **simulation** : admission-demo.sram.qc.ca. La liste des documents à fournir sera également inscrite sur le bordereau de transmission que vous pourrez imprimer à partir de votre dossier en ligne. Certain.e.s candidat.e.s n'auront aucun document à fournir.
- Vous aurez à payer des frais de 30 $ pour le traitement de votre dossier.
- Les personnes qui ont effectué des études à l'extérieur du Canada et qui demandent au SRAM d'établir une *évaluation comparative des études effectuées hors du Canada* aux fins d'admission aux études collégiales devront débourser des frais supplémentaires de 50 $.

Paiement des frais et envoi de documents

Les frais peuvent être acquittés :

- en ligne, par carte de crédit VISA ou MasterCard
- par traite bancaire émise à l'ordre du SRAM
- par mandat bancaire ou postal émis à l'ordre du SRAM

Les documents peuvent être envoyés :

- Par téléversement :
  Méthode privilégiée : documents électroniques téléversés directement dans votre dossier en ligne admission.sram.qc.ca/mon-dossier
- Par la poste ou déposés aux bureaux du SRAM :
  5701, Christophe-Colomb
  Montréal (Québec) H2S 2E9

ATTENTION! Les documents et le paiement doivent avoir été reçus au SRAM avant la date limite. Le cachet de la poste ne sera pas considéré.

Le SRAM a besoin d'un délai de 48 heures à compter de la réception des documents pour en effectuer le traitement et mettre à jour votre dossier.

La personne qui soumet une demande d'admission est responsable de veiller à ce que son dossier soit complet. Elle a l'entière responsabilité de fournir les documents requis et d'effectuer le suivi de son dossier en ligne afin de s'assurer que tous les documents ont été reçus au SRAM dans les délais requis et qu'ils sont jugés conformes.

Autres exigences dans certains cas :

Le cégep pourra exiger de l'étudiant.e dont le lieu de naissance n'est pas au Québec des documents officiels qui attestent de son statut de Résident du Québec.

Le collège peut demander la passation d'un test, notamment d'un test de langue. Des frais pourraient être exigés pour ce test.

Les personnes qui ne sont pas considérées résidentes du Québec auront à payer des droits de scolarité de 3 740 $ par année. Les étudiant.e.s qui ne détiennent ni la citoyenneté ni la résidence permanente au Canada devront se procurer un permis d'études au Canada et payer des droits de scolaritéannuels variant entre 14 708 $ à 22 796 $, selon le programme d'études choisi. *Les prix sont fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec et sont modifiables sans préavis.*

DOCUMENTS À FOURNIR POUR ATTESTER DE VOTRE STATUT AU CANADA

Lieu de naissance au Québec		Aucun document à fournir
Lieu de naissance dans une province canadienne autre que le Québec		La copie de l'un des documents suivants : • certificat de naissance certifié • passeport canadien
Lieu de naissance à l'extérieur du Canada avec un statut de :	**citoyenneté canadienne**	La copie de l'un des documents suivants : • carte de citoyenneté canadienne (recto et verso) • certificat de commémoration de citoyenneté canadienne (recto et verso de la feuille) • passeport canadien
	résidence permanente au Canada	La copie de l'un des documents suivants : • formulaire IMM-1000 • formulaire IMM-5292 • formulaire IMM-5688 • formulaire IMM-5617 • carte de résident permanent du Canada (recto et verso)
	résidence temporaire ou réfugié.e	La copie d'un certificat de naissance (accompagné d'une traduction en français ou en anglais effectuée par un traducteur agréé si le document original n'est dans aucune de ces deux langues) **ET** la copie de l'un des documents suivants • permis de séjour au Canada • permis d'études au Canada • document établissant le statut de réfugié au Canada (émis par IRCC ou la CISR) • preuve de revendication du statut de réfugié au Canada
	Les personnes qui détiennent un Certificat d'acceptation du Québec ou un Certificat de sélection du Québec devront également en faire parvenir une copie.	

DOCUMENTS À FOURNIR EN MATIÈRE DE RÉSULTATS SCOLAIRES

Tous les résultats scolaires des années d'études secondaires et collégiales effectuées au Québec avant l'année en cours seront récupérés par le SRAM directement auprès du ministère de l'Éducation.▼

▼ Les personnes étudiant ou ayant étudié au Collège Stanislas ou au Collège Marie-de-France devront faire parvenir au SRAM des copies de leurs relevés de notes des 2 dernières années du secondaire.

Si vous étudiez présentement au secondaire, au secteur des jeunes	Les résultats scolaires de votre année en cours seront transmis directement au SRAM par votre école ou votre centre de services scolaire.
Si vous étudiez présentement au secondaire, au secteur des adultes	Vous devez demander à votre conseillère ou votre conseiller de transmettre au SRAM le *Complément d'information du relevé des apprentissages.*
Si vous avez fait des études universitaires	Il est fortement recommandé de faire parvenir des copies de vos relevés de notes et diplômes. Ces documents sont toutefois facultatifs.
Si vous avez étudié dans une province canadienne autre que le Québec	Des copies officielles des documents suivants : • relevés de notes des trois dernières années d'études de niveau secondaire • diplômes (si obtenus) • relevés de notes des études supérieures, le cas échéant
Si vous avez étudié dans un autre pays que le Canada	Des copies officielles des documents suivants : *(S'ils ne sont ni en français ni en anglais, les documents doivent être accompagnés d'une traduction en français ou en anglais effectuée par un traducteur agréé.)* • relevés de notes des trois dernières années d'études de niveau équivalent au secondaire • relevés de notes des études supérieures, le cas échéant • diplômes (si obtenus) *Évaluation comparative des études effectuées hors du Canada* réalisée par le ministère de l'Immigration du Québec (MICC ou MIDI ou MIFI). Si vous ne détenez pas cette évaluation, vous pouvez demander au SRAM d'en produire une dans le cadre de votre demande d'admission. Cette évaluation sera toutefois réservée exclusivement aux fins d'admissions aux études collégiales et aucun document officiel ne vous sera remis. Vous devrez débourser des frais supplémentaires de 50 $ pour la production de l'évaluation comparative.

Qualité des documents :
N'envoyez pas de documents originaux. Les documents envoyés au SRAM doivent être des copies claires et lisibles. Les documents dont la qualité aura été jugée insuffisante ou présentant des traces d'altération pourront être rejetés. S'il s'agit d'un document obligatoire, le dossier demeurera incomplet et sera envoyé au cégep pour analyse au tour courant seulement lorsqu'un document jugé recevable aura été reçu.